

MAIRIE INFOS



**URBANISME
ETAT CIVIL
INFOS PRATIQUES**

Pages 2 et 3



ENFANCE ET JEUNESSE

Pages 4 et 5



**INFORMATIONS
MUNICIPALES**

Pages 6 et 7



CULTURE

Page 8



VIE LOCALE

Pages 9 à 11



Site internet :
<http://www.elliant.fr>

Mairie d'Elliant
4 rue Brizeux - BP 3
Tél : 02 98 10 91 11
Courriel : contact@elliant.fr

Horaires :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h.
Le samedi de 9h à 12h



URBANISME

Si vous souhaitez rencontrer la personne chargée de l'urbanisme (renseignements ou dépôts de dossiers), il vous est conseillé de prendre rendez-vous auprès d'Annie POUPON au 02 98 10 91 11. Cette démarche permet d'offrir un meilleur service et d'éviter un déplacement inutile.

Les autorisations d'urbanisme délivrées du 10 novembre 2016 au 13 février 2017

Nature des travaux	Type*	Demandeur
Construction habitation	PC	CLEUZIOW Julien et CHARLIER Chloïde, Moulin Lanniec - ALI Oumar et ABDALLAH Halima, 3 rue du Trégor - CLAUDET Victor et ROUSSEL Amandine, Pont Kersaliou
Rénovation	PC	RATON Jean-Jacques, rue de l'Eglise - COTTEN Yves, Coat Coustans
Construction garage	DP	LE BARS Josselin, 2 D rue de la Chapelle
Carport	DP	SUTOUR Sylvie, route de Tourc'h
Clôture	DP	HERLEDAN Romuald, Stang Louarn
Changement menuiserie	DP	QUEMENEUR Michel, résidence du Croizic - BOURHIS Aline et TALEC Géraud, Kersaux
Modification d'ouvertures	DP	PLOUZENNEC Michel, Ty Bidan - COTTEN Nelly, Praden Vras
Piscine	DP	ROBELET Alexandra, Kernevez Vian
Abri de jardin	DP	LE CORRE Didier et NATAIL Béatrice, Parc Mar - RENAULT Philippe, 9 rue du Trégor
Bardage	DP	GOURMELON Marcel, 5 cité Chalonic
Division de terrain	DP	SAS LE BIHAN et ASSOCIES, Lanniec

*PC : Permis de construire - DP : Déclaration préalable

Prochaine parution du mairie infos prévue en juillet.
MERCİ DE REMETTRE VOS ARTICLES
AU PLUS TARD POUR LE 14 MAI.

ETAT CIVIL DU 21 NOVEMBRE 2016 À FÉVRIER 2017

NAISSANCES

Thaïs BOITIER, le 21 novembre - Maëlie HERLEDAN, le 25 novembre - Zola BAUDET, le 2 décembre - Maël LE ROMANCIER, le 5 décembre - Chloé GOURMELEN, le 8 décembre - Elynn SUBLEMONTIER, le 14 décembre - Lyne LE NAIR, le 20 décembre - Axel SINQUIN, le 29 décembre - Manon KERGOURLAY, le 15 janvier - Alwena PARISSET, le 25 janvier - Rose JANDECKA, le 27 janvier - Aelwenn FEREOL, le 31 janvier - Even BUSSON CALLE, le 6 février - Anaëlle LE DEZ, le 17 février - Lisandro GOMES, le 21 février - Jeanne AUFFRET, le 24 février - Dylan LE TOULLEC POISSON, le 4 mars

DÉCÈS

Anne EVEN, née HILY, le 30 novembre - Jeanne FARO, le 30 novembre - Michel PICKRING, le 4 décembre - Jacques LENNON, le 14 décembre - Etienne GUÉGUEN, le 21 décembre - Marie LENNON née LE ROUX, le 23 décembre - Marie GUÉGUEN, le 26 décembre - Joséphine LE BIHAN née LE BOURHIS, le 27 décembre - Alain LE MEUR, le 30 décembre - Jeannette KERJOSE, née NÉDÉLEC, le 2 janvier - Hervé LE SAUX, le 10 janvier - Louis LE BIHAN, le 14 janvier - Jean-Paul LE CORRE, le 20 janvier - Georges RIGAUX, le 22 janvier - Marie LE MEUR, née LE BARS, le 27 janvier - Yves LE MEUR, le 28 janvier - Anne QUEMERE née LE DUIGOU, le 15 février - Marie NICOT née PHILIPPE, le 18 février

INFOS PRATIQUES

⇒ COUPURES D'ÉLECTRICITÉ



Suite à la tempête du 6 mars dernier, la mairie tient à vous informer que les réseaux électriques appartiennent à ENEDIS (anciennement ERDF). En effet, ENEDIS est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.

Pendant les situations de crise, la mairie transmet à ENEDIS les coupures de courant par fax ou par mail. Il faut savoir cependant qu'ENEDIS n'informe pas la commune des délais de remise en service et de l'étendu des dégâts des lignes électriques.

A chaque tempête, les agents du pôle technique de la commune sont mobilisés pour sécuriser les voies d'accès et la personne chargée de l'accueil s'efforce de faire le maximum pour renseigner au mieux les usagers dans la limite des informations dont elle dispose. La mairie n'est pas responsable des coupures d'électricité et n'a aucun pouvoir pour décider le rétablissement de l'électricité.

ENEDIS a un service clients joignable au 09 69 32 18 79 et un numéro d'urgence dépannage, le 09 726 750 29.

⇒ PÔLE TECHNIQUE : 02 98 94 17 42 - service.technique@elliant.fr - Adresse : route de Tourc'h

Le numéro d'astreinte pour les salles communales est le 06 74 95 39 82. Le numéro d'astreinte technique le samedi jusqu'à 17 heures est le 06 43 58 19 18. En cas d'incidents sur la voie publique se produisant en pleine nuit, comme des arbres barrant la route, il convient de contacter les pompiers au 112.

⇒ COLLECTE DES ENCOMBRANTS : Le lundi 22 mai. Inscription au service déchets de CCA : 02 98 50 50 17

⇒ LA DÉCHÈTERIE



3 déchèteries sur le territoire de CCA à **Elliant**, zone artisanale de Kerambar, à **Concarneau**, zone de Kersalé, 19 rue Jean-Jacques Noël Sané, à **Trégunc**, Kerouannec Vihan.

Les déchèteries sont fermées le dimanche et les jours fériés. La déchèterie d'Elliant est fermée également le mardi. Dernier accès au public : 10 minutes avant les heures de fermeture.

Les horaires d'été valables à partir du 1^{er} avril sont de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter VALCOR au 02 98 50 50 14.

Les mercredis de janvier / février

Mercredis de janvier/février : les enfants ont cuisiné de grandes galettes des rois. Ils ont offert aux rois et reines de belles couronnes faites par eux. La chandeleur a également permis aux enfants de se régaler de crêpes confectionnées par les petits et les grands. Les 6/12 ans ont fabriqué des mangeoires avec Odile, des calendriers avec Maëlle, des cartes avec Anastasia.

Les vacances de Noël 2016

Le centre de loisirs, ouvert la 1^{ère} semaine uniquement a accueilli une moyenne de 40 enfants. Les animatrices ont proposé aux enfants de nombreuses activités manuelles : cartes de Noël, guirlandes multicolores, bougeoirs ; des ateliers pâtisseries : sapins au chocolat, biscuits grecs avec Anastasia et bûches de Noël ; des chants ainsi que de nombreux jeux. 48 enfants sont allés le mercredi au cinéma.

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL Les Petits Diables

Adresse : Carn Zu

Accueil de loisirs du mardi au vendredi de
9h à 18h au 02 29 20 10 17

Mail : alsh@elliant.fr

PROGRAMME DES MERCREDIS

Les programmes sont disponibles en mairie, au centre de loisirs et sur le site internet de la commune.

Accueil des enfants le mercredi toute la journée.



Les vacances d'hiver

Pour les vacances de février, les animatrices ont organisé de nombreuses activités manuelles (cerf-volant, pense bête, masque, lettres en bois...), des sorties nature et des jeux d'équipes. Les enfants ont fêté le mardi gras et les vacances se sont terminées par une boum déguisée. La 1^{ère} semaine, une sortie à la piscine a été proposée à tous les enfants. La 2^{ème} semaine, les 3/6 ans sont allés s'amuser et pique-niquer dans un parc de jeux couvert et les 6/12 ans ont profité des joies de la glisse à la patinoire de Lorient.



Infos sur les camps d'été

Le camp lutins (pour les 4/5 ans, du 10 au 11 juillet) et le camp turlutins (pour les 5/7 ans, du 12 au 14 juillet) auront lieu cette année au camping à Elliant.

Les autres camps se dérouleront à la base de plein air de Guerlédan à Mur de Bretagne :

- du 10 au 14 juillet : camp poney (9/12 ans) et Merlin et ses chevaliers (7/9 ans)
- du 17 au 21 juillet : camp multisports (8/10 ans) et escalade (10/12 ans)
- du 24 au 28 juillet : camp trappeurs (6/8 ans)

Les inscriptions pour les camps commenceront le mercredi 26 avril dès 7h30 au centre de loisirs

Quartier de Carn Zu/SDIS/Entrées écoles et restaurant scolaire

Nous avons sollicité le bureau d'étude QUARTA pour travailler sur la sécurisation de l'ensemble du quartier allant de la rue de CARN ZU (avec aménagement de parkings) :

- ⇒ au pied du château d'eau, une route réservée aux pompiers démarrant de la caserne jusqu'à l'entrée de l'école maternelle
- ⇒ une voie uniquement dédiée pour desservir le restaurant scolaire : livreurs, camion poubelles et personnel du restaurant.
- ⇒ l'aménagement du carrefour de GORREKER est prévu pour faciliter la dépose des enfants avec un arrêt de bus adapté aux PMR
- ⇒ des rampes PMR pour accéder à l'école maternelle et au restaurant scolaire.

Le carrefour sera une zone principalement piétonne avec une limitation de vitesse à 20 KM/H avec un contraste de couleur pour les enrobés.

50 % de la dépense est subventionnée par la Région, le Conseil départemental et CCA .

Maison de Calan

L'UDOGEC souhaite vendre cette bâtisse d'intérêt patrimonial situé en plein cœur de bourg entre l'école privée et la future mairie. La municipalité a proposé un prix d'acquisition afin que cette maison puisse faire partie du giron communal ; sa situation permettant de projeter une utilisation associative créant des flux nouveaux dans le bourg. Il était en outre important de pouvoir garder la maîtrise foncière de cette parcelle qui permettra également de prévoir des nouvelles places de stationnement avec un aménagement conforme aux exigences architecturales et patrimoniales du service de l'Architecte des Bâtiments de France.

50 % de la dépense est subventionnée par la Préfecture et la Région.

Habitat 29 désormais Finistère Habitat

Il y a bientôt un an, la municipalité avait sollicité ce bailleur social pour réaliser une étude de faisabilité pour la réhabilitation du café LE MOIGNE avec une possibilité de 4 appartements et d'un commerce à la place du café. Au mois de février, nous apprenions que l'opération financière était en passe d'être validée.

Les prochaines discussions porteront sur une programmation pour l'année 2018 avec un objectif de logements pour personnes âgées autonomes ou avec handicap, dans le quartier de KERHUELLA afin de profiter de la proximité des commerces

OPAC 29

Une programmation est prévue cette année à PENNANEAC'H pour 5 maisons. L'OPAC 29 déposera un permis de construire très rapidement. Il est important pour la commune d'avoir la garantie que de nouvelles familles peuvent être accueillies ; les enfants permettent le maintien des effectifs dans nos écoles

Recettes pour la commune : 30 000 € (vente des terrains)

En cours d'achèvement ...

La future mairie et la Maison de santé sont bientôt terminées et livrées au cours de l'été...

HALTE AUX DÉGRADATIONS DES CHANTIERS ET BÂTIMENTS

La municipalité déplore de multiples dégradations du mobilier urbain que ce soit dans les chantiers ou dans les bâtiments existants.

Des plaintes ont été portées auprès de la gendarmerie et des sanctions seront prises à l'égard des responsables.



NUMÉROTATION DU BOURG



La numérotation du bourg sera achevée pour l'été 2017. Les personnes concernées recevront un courrier. Rassurez-vous, les numéros des habitations restent identiques. Pour les habitations ayant déjà une plaque avec le numéro, une autre sera collée à la place ou à côté. C'est l'entreprise Cedra qui est mandatée pour l'installation des numéros.

SPECTACLE DE LUMIÈRES

Le 6 janvier au soir, Elliant a été mis en lumières. En effet, un spectacle de lumières a eu lieu sur la façade du presbytère, qui deviendra bientôt la nouvelle mairie. Pendant près de 2 heures, l'intervenant de l'entreprise C3S Numériques a proposé aux élus plusieurs thèmes et scénarios possibles, couleurs et images se succédant pour le grand plaisir des yeux. A terme, d'autres bâtiments communaux pourraient bénéficier de cette mise en lumière : les murs des terrasses du jardin du presbytère dans un premier temps, puis l'église et pourquoi pas d'autres façades du centre-bourg. Cela permet de faire passer des messages : des projecteurs à led seraient installés à demeure, aux pieds ou en face des bâtiments, la municipalité pourra choisir le message lumineux qu'elle souhaite faire passer. Ce système de led consomme peu d'énergie.



ÉLECTIONS

**L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 23 avril et 7 mai.
Les législatives les dimanches 11 et 18 juin.**

Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales vont recevoir une nouvelle carte d'électeur avant le 23 avril. Les 3 bureaux de vote se situent à la salle polyvalente. Les horaires pour voter sont de 08h00 à 18h00.

De quoi faut-il se munir pour pouvoir voter ?

Pour voter, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité. La carte d'électeur permet simplement de faciliter les recherches lors du vote grâce au numéro d'électeur.

Comment voter par procuration ?

Pour voter par procuration, vous devez confier votre mandat à une personne inscrite sur les listes électorales d'Elliant. La démarche se fait à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal d'instance du domicile ou lieu de travail. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité, et pour la personne choisie ses nom (nom de jeune fille), prénom, adresse et date de naissance. **Pensez à anticiper la procuration pour qu'elle soit prise en compte.**

elections
2017



CULTURE

Un printemps grec à Elliant !

La médiathèque avec Anastasia, jeune volontaire grecque, le centre de loisirs et l'espace jeunes proposent plusieurs animations en lien avec la Grèce.

MEDIATHÈQUE MUNICIPALE

Jours et heures d'ouverture :

Le mardi et vendredi de 15h30 à 18h00
Le mercredi de 14h à 17h
Le samedi de 10h à 12h
Le dimanche de 10h30 à 12h

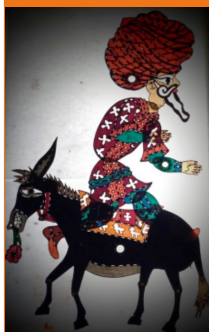
Tél : 02 98 94 14 79

Mail : bibliotheque@elliant.fr

Site : mediatheque.elliant.fr

SPECTACLE Théâtre d'ombres

Mercredi 19 avril à 14h30
salle restaurant Le Melenick



« FAUDRAIT ÊTRE UN ÂNE »
Divines absurdités de Nasr Eddin Hodja
Tout public - gratuit

Un spectacle de la compagnie Habdlal Ayali (Toulouse), dans la tradition du Karagöz, théâtre d'ombres très populaire en Grèce et en Turquie.

EXPOSITION Du 12 avril au 10 mai



Les marionnettes ont repris du poil de la bête depuis une trentaine d'années. Les troupes, les festivals fleurissent. L'exposition retrace l'histoire de cet art dans toutes ses variations géographiques, en lien avec les cultes et les cultures des différentes civilisations. Il n'existe aucun autre art à ce point ancré dans les traditions populaires de chacune, l'incroyable variété des types de marionnettes le prouve.

Atelier marionnettes pour les enfants
Viens créer ta marionnette

Samedi 29 avril de 10h30 à 12h - Gratuit.

CINEMÔMES



Mercredi 12 avril à 15h

Le rendez-vous ciné pour les enfants

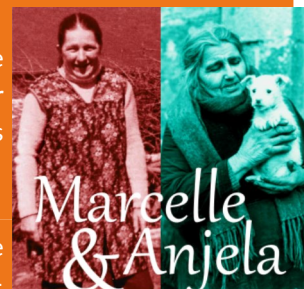
CINÉMA DOCUMENTAIRE

Vendredi 21 avril à 20h30

Présentation d'un film documentaire sur la situation grecque récente

EXPOSITION Du 23 mai au 18 juin

Marcelle et Anjela sont deux femmes du siècle dernier, toutes deux paysannes (il faut bien tenir la tenir, la ferme !) et toutes deux immenses poètes (il faut bien s'en échapper, de la ferme ...)



Exposition autour de Marcelle Delpastre et Anjela Duval

Cette exposition « envoie » Anjela en Occitanie, et fait « monter » Marcelle en Bretagne. C'est une exposition qui chante dans trois langues et se joue des frontières, qui se destine à tous, petits qui savent encore ce qu'est la poésie, et grands qui pensent ne pas aimer ça ...

CONFÉRENCE Mercredi 17 mai à 14h avec Pascal Jaouen - Médiathèque

FÊTE DE LA
BRETAGNE
GOUEL BREIZH

13 > 21 mai 2017

La médiathèque reçoit Pascal Jaouen, fondateur et directeur de l'École de Broderie d'Art de Quimper depuis plus de 20 ans, fasciné depuis toujours par les costumes et les coiffes de Bretagne.

En s'appuyant sur un costume traditionnel d'Elliant et quelques tenues issues de ses collections, il expliquera comment la mode vestimentaire bretonne a influencé et nourri en profondeur son travail de brodeur et styliste. Il échangera avec le public sa façon de réinterpréter de manière contemporaine ce formidable patrimoine.

Quand chaque battement de cœur est un point de chaînette ...



Bagad Melenig



Le BAGAD MELENIG organise un fest noz **le Samedi 22 Avril** à la salle polyvalente.

Les animations seront assurées par le Groupe RUZ REOR.

Le BAGAD MELENIG, KERGOURLAY et ses complices. Entrée 6€ et ambiance assurée.

Le BAGAD fait ses preuves car il est demandé dans plusieurs manifestations. Il fait partie du patrimoine local et fier de ses actions. L'organisation du fest noz est orchestrée par le Bagad et Bro Marc'h Houarn.

Kermesse de l'école Ste Anne

Ecole Sainte-Anne



Comme il est de tradition sur la commune, les parents d'élèves de l'école Sainte-Anne passeront de maison en maison afin de récolter des lots pour la kermesse. Cela peut être des boîtes de conserve,

des bibelots, des articles publicitaires (tee-shirt, crayons ...) ou toutes autres choses dont vous n'avez plus l'utilité.

La kermesse aura lieu le dimanche 25 juin.

Jumelage Elliant / Montbellew - Moylough



Créé en 1997 à l'initiative d'elliantais et de la municipalité, **le comité de jumelage se prépare à fêter ses 20 ans.** La charte a été signée en 1998 avec Montbellew en Irlande et en 1999 à Elliant avec nos amis irlandais.

Les membres du comité du jumelage sont à la recherche de photos, de coupures de presse, de documents qui témoignent des activités au cours de ces années. Ils souhaitent également associer le plus grand nombre de personnes, que ce soient les écoles, la mairie, les associations et toutes les bonnes volontés.

Au cours de l'année 2018, faisons ensemble de cet anniversaire une année de projets, des actions intergénérationnelles, de développement de partenariats autour du jumelage en associant la jeunesse elliantaise.

Un séjour en Irlande courant 2018 est à envisager en associant le plus grand nombre. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer.

Si vous souhaitez vous investir à nos côtés, vous pouvez prendre contact auprès des membres du comité : Henriette Pétilion : jeanpaul.petillon@wanadoo.fr ; Fiachra Mac An Tsaoir : fiachra.macantsaoir@bbox.fr ; Yves Guichard : guichardyves@wanadoo.fr

Le club des Genêts

Le club des Genêts vous propose une sortie à la VAPEUR DU TRIEUX le **samedi 16 septembre** (adhérents et non-adhérents). Prix : 60 € par personne. Départ du parking de la salle polyvalente à 6h30 en direction de Paimpol. Le train vous fera découvrir la vallée du Trieux. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, promenade en barque pour découvrir les 50 lavoirs puis temps libre dans le centre. Retour à Elliant vers 19h30. Renseignements auprès de Cathy : tél. 02 98 94 10 12.

Inscriptions closes le jeudi 27 avril.

La société de chasse « La Saint Gilles »

Le président Aimé Le Corre nous communique :

Plusieurs Renards atteints par la gale ont été tués cette saison par les chasseurs. La gale est une maladie de la peau, fortement contagieuse, qui, la plupart du temps, entraîne la mort des animaux sauvages. Le plus souvent transmise par un acarien, la maladie peut se propager très rapidement. L'acarien peut atteindre de nombreux mammifères, y compris l'homme. Chez les carnivores sauvages, cette maladie est surtout connue chez le renard. Les renards qui ont la gale se grattent jusqu'à en mourir. Ne touchez surtout pas les cadavres de ces renards. Si vous en apercevez un (il a perdu tous ou partie de ses poils) faites le moi savoir, nous organisons des battues pour les éradiquer.

Le repas de la société de chasse se tiendra à 13h le dimanche 21 mai à la salle polyvalente.



que cette photo rappelle à tout jamais dans

A suivre : « la société Saint Gilles fête ses 80 ans »

La société de chasse « La Saint Gilles » fête ses 80 ans

Notre société de chasse fête, cette année, ses 80 ans d'existence. C'est le 23 mai 1937 à 10h salle Jean RANNOU au bourg d'Elliant que s'est tenue son assemblée constitutive. Le premier bureau élu a été à la base d'une des plus belles sociétés de chasse du Finistère par son étendue et par l'adhésion de la grande majorité des agriculteurs « mélénicks » à cette société.

Le 23 mai 1937 sont élus : Président : Monsieur Etienne Guéguen de Kerho ; Vice Président : Monsieur Yves Le Doeuff de Kervriou ; Trésorier : Monsieur Yves Mahé du bourg ; Trésorier adjoint : Monsieur Jean Le Reste de Kerhouarnel ; Secrétaire : Monsieur Philibert Kergourlay du bourg ; Secrétaire adjoint : Monsieur Jérôme Queignec de Pennaneac'h

Dans ses statuts on trouve :

A l'article 1, qu' « il est formé entre les soussignés et ceux qui y adhéreront une société communale de chasse du nom de La Saint Gilles ayant pour but de louer le droit de chasse sur toutes les terres se trouvant libres sur le territoire de la commune d'Elliant afin de permettre à ses adhérents d'y exercer la chasse, de réprimer le braconnage, de constituer une réserve et de garantir les cultivateurs contre les abus des chasseurs sans conscience ».

A l'article 3, « que la société comprend tous les membres fondateurs ainsi que les chasseurs de la commune susceptibles d'y adhérer, la société pourra aussi comprendre des membres extérieurs après approbation du conseil d'administration ».

C'est ainsi qu'est née notre société de chasse ! Depuis, le compte rendu des assemblées générales successives est soigneusement consigné dans un registre paraphé par le Préfet du Finistère. Sa lecture nous retrace l'histoire de la chasse à Elliant mais aussi de l'évolution du monde rural depuis 80 ans.

La deuxième assemblée s'est tenue le 10 septembre 1944 : les années de guerre ont interdit la chasse !

Sont successivement présidents de la société : Etienne Guéguen de Kerho de 1937 à 1949 ; Jean Rannou du bourg de 1949 à 1957 ; Mathieu Cotten de Penfoennec de 1957 à 1961 ; Jérôme Kergourlay de Kernéel de 1961 à 19 ; André Kergourlay de Losténez de 1964 à 1974 ; Michel Jaouen de Kerhuen de 1974 à 1999 ; Aimé Le Corre de Kériolet de 1999 à nos jours.

Jean Daoudal, « le retraité », secrétaire de la société pendant de nombreuses années a créé le grand livre de la chasse à Elliant dans lequel il a fait un gros travail pour répertorier, dans les 10 trêves que compte la commune les fermes baillées à la « Saint Gilles ». Au milieu des années 80, les 200 chasseurs que compte la société peuvent exercer leur loisir sur 247 fermes grandes et petites dont la surface totale représente plus de 6000 ha !

Le registre des délibérations fourmille d'anecdotes insolites : ainsi il est précisé « que le garde qui est surpris à braconner sera passible d'une amende ».... « Tout chasseur surpris à démolir un talus devra le refaire sous peine d'une amende »..... « Une prime de 100fr est accordée aux apporteurs d'éperviers, buses, belettes tués sur les terres de la société » ... « en 1958 on parle des ravages causés par la myxomatose » « en 1960 les cotisations sont en NF en 2002 en € »

Élément plus révélateur : l'évolution du nombre de pièces de gibier autorisé à être tiré par chasseur. Peu après la guerre, chaque chasseur avait le droit de tirer par même gibier et par jour de chasse, 3 lièvres, 6 lapins, 12 perdrix (le lâcher de gibier n'existait pas à l'époque !). Le gibier diminuant, on a cru se suppléer à la nature en lâchant les premières perdrix de repeuplement à la fin des années soixante, les faisans ont ensuite fait leur apparition.

L'évolution du nombre de chasseurs agriculteurs, communaux et extérieurs à la commune est aussi révélatrice : au début de la société, la plupart des chasseurs étaient agriculteurs ! A la fin des années 80, la société compte 60 propriétaires pour la plupart exploitants, 40 communaux et 50 chasseurs venant de l'extérieur de la commune.

Tout le monde connaît l'évolution de l'agriculture en France, très rapidement ces proportions s'inversent. Actuellement, la Saint Gilles baye plus de 4000 ha sur lesquels chassent « 80 chasseurs et une marquise » pour moitié communaux et pour moitié extérieurs à la commune.

Seuls 2 ou 3 propriétaires exploitants continuent à chasser.

Que dire alors de l'avenir de la chasse ? La quasi disparition du petit gibier (perdrix, lièvre lapin) le rend incertain. Le lâcher de gibier permet le dressage en début de saison de chiens « couchants » qui chasseront la bécasse. Se développe la chasse au « gros gibier », chevreuil, sanglier. Le premier bracelet de chevreuil est accordé en 1987 à la société, actuellement la fédération nous permet de tirer 20 chevreuils !

Depuis maintenant plus de 50 ans que je parcours librement les champs et les vallées d'Elliant, je ne puis que constater la quasi disparition, des reptiles, des oiseaux grands et petits, des lapins, des truites et des saumons. La France est actuellement l'un des seuls pays européens capable de s'auto suffire d'un point de vue alimentaire. Elle le restera si elle permet à ses agriculteurs de vivre décemment et de donner envie à leurs enfants de rester sur la ferme familiale. C'est loin d'être le cas actuellement. La chasse et l'agriculture sont intimement liés. Les chasseurs et les agriculteurs sont parmi les dernières sentinelles de la nature.

Jacques LENNON.

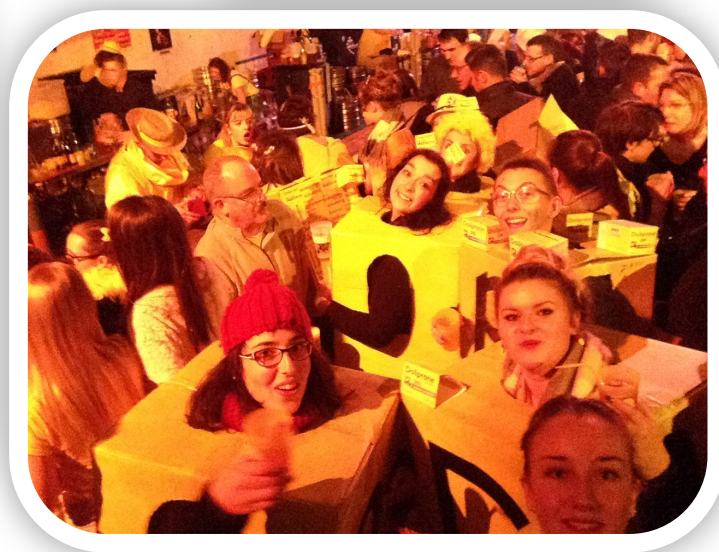
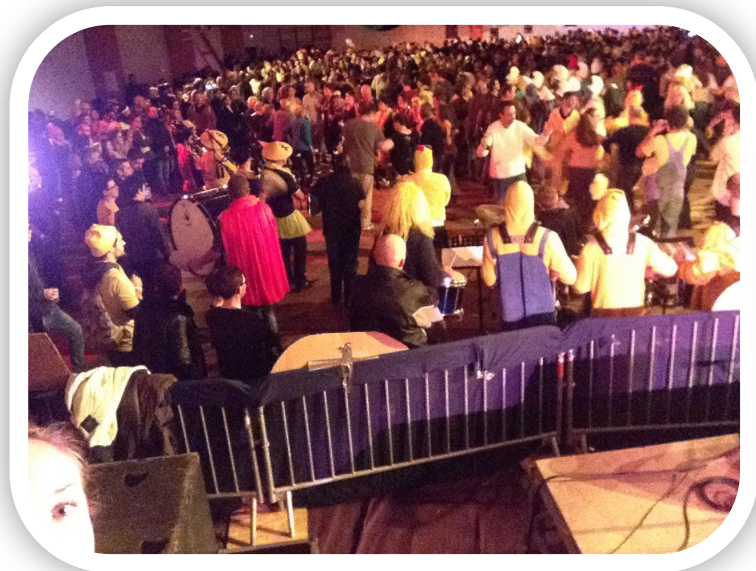


que cette photo rappelle à tout jamais dans

Nuit jaune 2016

Pour cette 20ème édition, nous avons vu les choses en grand. Le fest-noz a débuté à 17h par le bal Floc'h puis ensuite les melens zicos, les frères Cotten, Kendirvi, Barba Loutig, Noguet-Talec, Blain-Leyzour, Henaff-Meunier, Le Corre-Fustec et pour finir, le bagad Brieg qui a joué un joyeux anniversaire. Un grand gâteau a été fait pour l'occasion. En plus de ce plateau incroyable qui a réussi à mettre une très bonne ambiance, une tartiflette était servi tout au long de la soirée. Le public a répondu présent puisque que nous avons fait 1000 entrées. De plus, il a joué le jeu en se déguisant sur le thème de la couleur jaune.

Nous vous donnons rdv pour la 21ème édition **le 2 décembre 2017**.



Téléthon 2016

Grace à la générosité des commerçants, la participation du comité de gestion des salles et la motivation des bénévoles des associations (Comité de jumelage, école de musique, BMH, Adoloisirs et le Bagad), notre 3^{ème} petits déjeuners irlandais a permis de reverser à l'AFM 865 €.

Merci à toutes et tous !

Nous espérons reconduire cette manifestation cette année mais sur toute la journée.

Toutes les associations qui souhaitent se joindre à nous et qui ont d'autres idées pour animer cette manifestation, peuvent se faire connaître auprès de **Fiacra Mac An Tsoir 02 98 10 90 71** ou d'**Henriette Pétilion 02 98 94 12 13**.

Nous ferons une réunion de préparation courant juin.

Téléthon



AGENDA DES MANIFESTATIONS

AVRIL

Samedi 8 : Tournoi des copains de Roz Hand' Du à partir de 15h, salle des sports

Mercredi 12 : Cinémômes à 15h

Vendredi 14 : jeux en famille d'intérieur et d'extérieur, de 15h30 à 18h, médiathèque

Samedi 15 : Réunion Société de chasse, salle polyvalente

Mercredi 19 : Théâtre d'ombres « Faudrait être un âne », à 14h30 au restaurant Le Melenick

Vendredi 21 : Cinéma documentaire sur la Grèce à 20h30

Samedi 22 : Fest Noz du Bagad, salle polyvalente

Dimanche 23 : 1^{er} tour des élections présidentielles salle polyvalente

Lundi 24 : Don du sang, salle polyvalente

Samedi 29 : atelier marionnettes pour les enfants de 10h30 à 12h, médiathèque

MAI

Dimanche 7 : 2^{ème} tour des élections présidentielles, salle polyvalente

Dimanche 14 : Pardon de la chapelle Notre Dame de Bon Secours de 10h à 14h

Mercredi 17 : Conférence avec Pascal Jaouen, à 14h, médiathèque

Judi 18 : le pèlerinage de Compostelle passe à Elliant dans la matinée à la chapelle de Tréanna

Samedi 20 : Audition de fin d'année de Musique au Pays Melenick, salle polyvalente de 16h à 20h

Samedi 20 : jambon à l'os de l'APE, salle des sports

Samedi 20 : portes ouvertes de Bro Marc'h Houarn

Dimanche 21 : repas de la société de chasse, salle polyvalente

JUIN

Samedi 3 : les 12h d'Elliant de tennis de table, salle des sports

Samedi 10 : Tournoi de sixte des Melenicks au terrain de Keryannick

Dimanche 11 : 1^{er} tour des élections législatives à la salle polyvalente

Dimanche 18 : 2^{ème} tour des élections législatives à la salle polyvalente

Samedi 24 : Fête de la musique de Musique au Pays Melenick, salle polyvalente

Dimanche 25 : Kermesse de l'école Ste Anne, salle des sports



ATELIERS MULTIMEDIA

Médiathèque : 02 98 94 14 79



AVRIL

Samedi 8 : de 10h30 à 12h00 - Montage photos

Samedi 15 : de 10h30 à 12h - Se débrouiller sur Internet

MAI

Vendredi 5 : de 15h30 à 16h30 - Découverte des ressources numériques de la Bibliothèque du Finistère

Samedi 13 : de 10h30 à 12h - Ranger et classer ses fichiers sur son ordinateur

JUIN

Vendredi 9 : de 15h30 à 16h30 - Questions libres autour de l'informatique

Samedi 10 : de 10h30 à 12h00 - Découverte des ressources numériques de la Bibliothèque du Finistère

BÉBÉS LECTEURS

Séance lecture pour les 0 - 3 ans à la médiathèque
de 9h30 à 10h00 chaque premier mardi du mois

